

# Oiseaux et drones – comment éviter les conflits

L'utilisation privée et commerciale de drones a considérablement augmenté. Ces appareils peuvent gravement perturber oiseaux et autres animaux. Il est toutefois possible de limiter ces désagréments en respectant quelques règles simples.

La technologie des drones a connu un développement fulgurant ces dernières années. Les drones modernes sont bon marché et faciles à utiliser, et des appareils dotés de nouvelles fonctions et caractéristiques apparaissent régulièrement sur le marché. Résultat : les ventes ont explosé. Les chiffres pour la Suisse ne sont pas connus, mais les estimations officielles aux USA font état d'environ 2,5 millions de drones achetés en 2016, pesant entre 250 g et 25 kg selon le modèle – un quart à usage commercial, les trois-quarts à usage privé.

Cette nouvelle technologie est aussi utilisée dans le cadre de la protection des espèces et la recherche en écologie, par exemple pour les relevés de population et les contrôles de nids. Il est même possible, dans certains cas, de faire analyser automatiquement par des programmes informatiques les images recueillies. Utiliser des drones permet de limiter les perturbations et de gagner en efficacité ou en précision dans la récolte des données.

Oiseaux et drones évoluent dans le même territoire, c'est-à-dire dans l'espace aérien inférieur et près du sol. Il va de soi qu'un drone peut être perçu par les oiseaux comme une intrusion ou un danger. La Station ornithologique a estimé nécessaire d'examiner la question, et a analysé l'état actuel des connaissances. Un groupe de travail a été créé sous la houlette de la spécialiste des drones Margarita Mulero-Pázmány, et a étudié l'ensemble de la littérature existante concernant les réactions des oiseaux aux drones. Il s'avère que ces réactions vont de la vigilance accrue à la fuite. Dans de nombreux cas, il semble toutefois que les oiseaux n'aient pas du tout réagi aux drones. Différents facteurs conditionnent la



La technologie des drones offre aussi de nouvelles possibilités de surveillance des populations d'oiseaux, comme le montre cette image prise par drone d'une colonie de goélands railleurs en Doñana (photo : Doñana Biological Station, CSIC).

réaction ou non de l'oiseau : si le drone s'approche directement de lui, l'oiseau fuit dans la majorité des cas ; les appareils avec moteur à essence déclenchent davantage de réactions que les appareils électriques, du fait qu'ils sont plus bruyants ; un drone de grande taille fera fuir l'oiseau de plus loin qu'un petit ; les oiseaux seuls ou en petites troupes s'enfuient moins loin que les grands groupes ; enfin, on observe que les gros oiseaux réagissent davantage que les petits. Il faut toutefois noter que l'absence de réaction visible d'un oiseau ne signifie pas pour autant qu'il n'est pas stressé. Les oiseaux en période de nidification, par exemple, supportent davantage de dérangements sans sortir du nid, mais ils peuvent être tout de même stressés.

L'utilisation de drones est un passe-temps très répandu, et l'observation de la nature à l'aide de drones est très populaire. En respectant ces quelques règles, on peut limiter considérablement les dérangements causés aux oiseaux :

- Renoncer aux vols de drones aux environs des sites de nidification d'espèces sensibles (p.ex. faucon pèlerin, aigle

royal), surtout en période de nidification, de février à juillet. Nous recommandons de toujours respecter une distance de 200 m au minimum, idéalement 500 m, du nid.

- Ne pas s'approcher à moins de 200 m des réserves naturelles.
- Survoler les zones sensibles à l'altitude la plus élevée possible (>100 m) et en ligne droite.
- Ne jamais diriger l'appareil directement vers un oiseau.
- Garder une distance minimale de 200 m des groupes d'oiseaux.

- Privilégier les appareils de petite taille et peu bruyants. L'ordonnance sur les réserves d'oiseaux d'eau et de migrants d'importance internationale et nationale (OROEM) et celle concernant les districts francs fédéraux (ODF) interdisent en outre l'utilisation de drones dans les zones concernées.

Nicolas Strebel & Margarita Mulero-Pázmány



La taille du drone et le bruit qu'il engendre conditionnent plus la réaction de l'oiseau que sa forme (photo : Doñana Biological Station, CSIC).